

SEMINAIRE NATIONAL DES IAN D'ECONOMIE-GESTION
-Lycée Emilie du Châtelet, à Serris-
Les 5 et 6/02/2019

- **Le mardi 5 février 2019 :**

⇒ **Madame Christine Gaubert-Macon, doyenne du groupe « Economie/Gestion de l'IGEN :**

Plan Bac 2021 : Le lycée doit préparer à la poursuite d'études après le Baccalauréat.

En amont, on a cherché à connaître les attendus de l'enseignement supérieur.

La place de l'orientation au lycée sera très importante.

Il n'y aura plus de séries, mais des choix de spécialités.

A partir de la rentrée prochaine, dans le cadre de la rénovation du lycée, il y aura un nouvel enseignement optionnel proposé : « Management et Gestion » (durée : 1h30/semaine)/

L'autre enseignement optionnel « Sciences Numériques et Technologie » sera dispensé par tous types d'enseignants (pas seulement des enseignants d'Economie-Gestion, ni seulement des enseignants de Mathématiques). Pour cet enseignement, des journées de formation seront dispensées prochainement.

La voie technologique va être totalement rénovée.

En classe de 2^{nde}, les 1h30 de PFEG vont laisser la place à 1h30 de « Management et Gestion ».

En classe de 1^{ère}, les 6h de Sciences de Gestion actuelles vont être remplacées par 7h de Sciences de Gestion et Numérique (transformation numérique des organisations, simulation des jeux sérieux...).

Les 2h30 de Management actuelles vont être remplacées par 4h de Management.

Les 4h d'Economie-Droit actuelles seront maintenues.

Il y aura aussi un enseignement en co-intervention professeur d'Economie-Gestion/professeur de langue : l'idéal est que ce soit un professeur de Management car beaucoup d'entreprises étudiées sont anglo-saxonnes.

Il y a actuellement réflexion sur une épreuve en fin d'année de 1ère.

En classe de Terminale, les 3h de Management et les 4h d'Economie-Droit actuelles vont être remplacées par 6h de Droit et Economie et 10h de Management, Sciences de Gestion et Numérique, avec un enseignement spécifique (spécialités actuelles). Cet enseignement spécifique devrait représenter la moitié des 10h.

Il y aurait aussi plus de contrôle continu, et un poids moins élevé pour l'épreuve finale.

La voie professionnelle va être en totale transformation. Elle va être repensée comme un modèle d'insertion dans le monde du travail et de poursuite d'études pour les élèves.

On sera sur une approche par bloc de compétences, pour mieux préparer l'élève en formation professionnelle.

La formation initiale va viser l'acquisition des compétences des élèves.

Il y aura une réelle perméabilité entre les blocs.

L'orientation des élèves sera confiée aux régions. Elle sera fondamentale pour la réforme de la voie professionnelle.

Le numérique devrait transformer les pratiques technologiques, notamment via les technologies du cloud. Il y aura moins d'obstacles liés à la maintenance. Même si le cloud dépendra encore de la qualité des liaisons informatiques dans les établissements.

Il faudra renforcer de vrais partenariats avec les acteurs des solutions (Amazon Web Service par exemple), et devront être faciles d'accès avant tout.

Il faudra bien sûr continuer à communiquer sur EcoGest, Viaéduc pour continuer à mettre en lumière de bonnes pratiques numériques.

⇒ **Madame Rozenn Dagorn, IA-IPR et DANE Créteil :**

➔ « Répondre à l'enjeu de la confiance avec le numérique »

La maintenance du cloud ne se fera plus au sein des établissements.

La confiance va résulter d'un écosystème rassurant, fiable et sécurisé.

Ce sera la salle informatique qui va venir dans la classe, l'espace de classe doit être réaménagé (par exemple, des terminaux mobiles).

Ainsi, le projet de classes labs numériques seront des espaces modulables (investissement de 25000 euros par classe).

Aujourd'hui, on part de l'élève et on définit les moyens : la démarche est inversée.

-> Quels leviers ?

- Le matériel : plan numérique, disponibilités, prêts, Premat...

- Les acteurs/le relais : IAN, E-run, Inspection, Enseignants/Experts, Chefs d'établissement, laboratoires de recherche...

- Les ressources et dispositifs pédagogiques : les scénarii pédagogiques, Educmarket, BRNE, BALADO, ENT, diagnostics pédagogiques innovants...

- L'accompagnement : Accompagner le changement, les formateurs de proximité, le PAF, ANT, incubateur...

-> Feuille de route :

- Axe n°1 : Exploiter le numérique dans la pratique d'enseignement du XXI^e s. pour élever le niveau d'ensemble et accroître la justice sociale

- Axe n°2 : Soutenir le développement des compétences des jeunes et des adultes

- Axe n°3 : Créer un environnement propice au déploiement du numérique : infrastructures, cadre de confiance.

La Charte académique du numérique pour l'Ecole est un texte destiné à favoriser le discernement en matière de numérique.

- Le numérique favorise-t-il les inégalités ?

- Est-il au service des apprentissages ?

- Favorise-t-il la collaboration ?

- Est-il utilisé de façon responsable ?

Engagement dans l'innovation :

- Innovation dans des environnements motivants

- Le jeu pour apprendre

- Apprendre et se former

- Prospective d'incubateur

- Communautés éducatives

⇒ **Madame Nathalie Herr, Cheffe du DNE A2 :**

➔ « Le numérique au service de l'École de la confiance »

- Placer les données scolaires au cœur de la stratégie numérique du Ministère
- Enseigner au XXI^e siècle avec le numérique
- Accompagner et renforcer le développement professionnel des professeurs
- Développer les compétences numériques des élèves
- Créer de nouveaux liens avec les acteurs et les partenaires de l'École

➔ Développer les compétences numériques des élèves : le Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN)

- Développer les compétences numériques des élèves
- Ne pas réduire le cadre de référence à PIX
- Accompagner

➔ RGPD : il faut protéger plus les données des élèves
Où stocker les données ? Quelle utilisation de ces données ?

➔ Edubases : la base a été refondue et est plus attractive
L'objectif est de cliquer sur les onglets pour indexer les fiches automatiquement (on peut ajouter des photos).

➔ PIX : Le niveau est acquis mais il n'y a pas de niveau à atteindre.

⇒ **Observatoire académique du numérique Créteil :**

Environ 50 personnes sont inscrites, via un planning.
L'objectif est de rendre les élèves acteurs du numérique.

⇒ **Monsieur Estève Aubouer, IA-IPR et responsable du GREID Créteil :**

Le GREID est un Groupe de Réflexion et d'Expérimentation Informatique Disciplinaire.

Le GREID a reçu environ 50 candidatures. Sur l'espace Viaéduc, il y a 42 inscrits (1 page Economie/Gestion).

Il y a au total 90 participants sur 1400 professeurs.

Comment faire pour que les nouveaux arrivants ne soient pas noyés face aux experts ?

Une réforme est toujours source d'incertitude.

Plus les collègues sont bienveillants, plus les connaissances se transmettent facilement.

Pour qu'un enseignant s'investisse, il doit en attendre un gain.

L'usage du numérique permet de travailler plus (apprentissage).

Les jeux vidéos sont aussi un moyen d'apprendre.

Le numérique permet de remédier les fautes immédiatement.

Grâce au numérique, les élèves sont engagés dans l'apprentissage, et il y a un retour d'information pour consolider les connaissances.

Académie de Créteil : 25% des collègues sont contractuels.

MANDEP : Usage européen du numérique pédagogique.

⇒ **Présentation TRAAM 2018 : « Conduite du projet avec le numérique » :**

- Equipe de Créteil :

Objectifs : encourager l'interdisciplinarité, proposer des applications et des outils, développer de nouvelles formes d'évaluation

Concept de mini-entreprise

Utilisation de Pronote en QCM

- Equipe de Dijon :

Mutualisation de ressources organisationnelles, développements informatiques, travaux de digitalisation de la relation client (BTS SIO, SAM et NDRC).

- Equipe de Strasbourg :

Apprentissage en mode projet

6 expérimentations :

- BTS SAM (Odoo)
- BTS CG (PGI Idylis)
- BTS Gestion de la PME (impact commercial d'une publicité, Gogle Drive, Coggle, Trello)
- BTS SAM/STMG (organisation professionnelle d'une manifestation : « portraits de réussite », Google Drive, Forms, Trello)
- Terminale STMG : « classe inversée » (Moodle, Google Drive, cartes heuristiques...) -> Sensibiliser à la démarche qualité, apprentissage de la conduite d'un projet (I-Swot, Moodle, Mindview)
- 1^{ère} STMG : production d'un film à réaliser (Moodle, Mindview, GANTT)

- Equipe d'Orléans-Tours :

Gestion de projet traditionnelle vs. Gestion de projet en mode agile.

⇒ **Exemples d'Escape Game :**

- STMG SIG, Académie d'Orléans-Tours
- AM/SAM, Académie de Marseille (beaconing -> différents stops dans Marseille)
- 1^{ère} STMG, Académie de Rouen (programme de Sciences de Gestion -> Accroître l'implication des élèves, Genially, Padlet, Odoo)

- **Le mercredi 6 février 2019 :**

⇒ **Lab incubateur académique Créteil : « Le carnet numérique de l'élève chercheur » (M. Hugues Labarthe, Mme. Catherine Massicot et Mme. Christèle Marchais) :**

L'incubateur permet d'accompagner des projets multi partenariats.

La demande vient du terrain, d'entreprises, d'associations...

Il faut se faire rencontrer plus les chercheurs, les entreprises, les enseignants.

Comment passer d'une invention à une innovation ?

Les projets durent entre 3 et 4 ans.

Nous sommes au stade de l'individualisation, mais pas encore au stade de la personnalisation.

Il faut augmenter l'autonomie des élèves grâce au numérique.

Les enseignants doivent plus collaborer.

Ex : Parcours connectés, Ecole du Code, Les Savanturiers du Numérique.

TAO : métacognition, maîtrise de la langue.

Les Savanturiers du Numérique : parcours d'exploration, carnet de l'élève, pédagogie de projet (conception, prototypage).

⇒ **Equipe de la DNEA2 (M. Vincent Meunier, M. Christophe Goidin, Mme. Maud Koenig) :**

- Lettres Edu_Num : présentations liées au numérique pour la filière
 - Lettres Edu_Num HS et thématiques
 - TRAAM : financés par la DNE pour impulser les usages dans les académies (le thème est publié fin mars)
- DANE -> EMI -> constitution de l'équipe (avec le IAN).

15 IAN suivent le compte Twitter en Economie/Gestion et 7 retweetent.

Le compte Twitter ministériel va insister sur les nouveaux programmes.

- Edubase a été rénovée en 2018. Une seule Edubase remplace les 13 anciennes Edubases. Il y a environ 400 fiches au total (200 ont été dépubliées). La création d'une fiche est une ressource (elle n'est pas que numérique). Elle doit être originale, validée par un inspecteur et publiée sur le site académique (le IAN crée la fiche). Créer une fiche à partir de l'article sur le site disciplinaire.

⇒ **RGPD, intervention de la Direction de la Protection des Données (M. Gilles Braun, IGEN, et Mme. Kerdelhue, DPD adjointe en charge du scolaire) :**

Aujourd'hui, il y a un changement important dans la protection des données. Avant, l'usage d'Internet était anonyme ; aujourd'hui, on sait tout de vous.

Un mois avant son application, le RGPD était encore inconnu.

Les chefs d'établissements ont été formés en priorité.

Il s'agit du respect du droit et libertés des personnes physiques.

Le Marketing en est une cible.

Les acteurs sont plus responsabilisés : on est dans un changement de paradigme.

Avant, la déclaration à la CNIL n'avait pas de conséquence.
Aujourd'hui, il n'y a pas de déclaration à la CNIL.

- ➔ Caractère personnel : toute information relative à une personne physique, une personne identifiable. Le cookie a un caractère personnel.
Traitement automatisé/non automatisé des données.
La mention « profession des parents » peut désormais poser problème.
- ➔ Principes de licéité, de loyauté, de transparence
- ➔ Limitation des finalités
- ➔ Minimisation des données (ne pas traiter des données non nécessaires)
- ➔ Sécurité, durée d'archivage, portabilité et droit à l'oubli

Ex de futurs problèmes : bulletins scolaires, ASSR, Parcoursup

Des applications sont potentiellement dangereuses. Il faut des moyens pour protéger les données.

Vidéo « Democrcay » (Canopé sur Eduthèque)
Livre « Art de destruction mathématique », de Catherine O'Neill

Pronote est sous contrat, il y a un avenant « données personnelles », donc il n'y a pas de problème.

Les bases légales d'un traitement des données :

- Consentement libre, spécifique, éclairé, univoque
- Intérêt vital
- Respect d'une obligation légale
- Mission d'intérêt public
- Nécessité contractuelle

Le registre sera très important (ex : badges cantine).

⇒ **PIX, bilan (M. Hervé Poullard, formateur académique, Philippe Lacurie, IAN Nancy-Metz) :**

PIX va être déployé en lycée (certification européenne).

L'objectif est de certifier que chaque élève sera à son meilleur niveau pour chacune des compétences. On pourra identifier les causes de l'échec, et les moyens pour s'améliorer. L'élève pourra ainsi se former.

Le certificat PIX est valable 3 ans.

Les élèves se créent un compte personnel en ligne.

Il y a une certification par domaine et par niveau.

Tout le monde pourra se certifier. Il y a une feuille d'émargement PIX, et il faudra une carte d'identité avec photo.

La certification sera personnalisée, le niveau sera l'élève.

Il faut donner l'attitude PIX aux élèves.

On pourra co-enseigner PIX en AP.

Il existe au total 5 domaines et 17 compétences. Certains domaines devront faire l'objet d'une pré-formation.

Il y aura besoin de minimum 5 compétences pour être certifié.

L'élève peut partager son profil PIX.

La certification dépendra du positionnement.

PIX Orga est différent de PIX. PIX va remplacer le PCIE. L'entreprise demandera un niveau minimum par compétence.

PIX ne se veut pas trop ambitieux pour le moment, et reste donc basique pour le moment.